

Réunion du 26 Septembre 2014 à 18h30

Absents excusés : F. Gousseau, F. Saint-Oyant, C. David qui a donné pouvoir à Daniel Savigny.

- Travaux de voirie réalisés semaine 37 :

Mise en place d'enrobé dans le bourg pour une surface de 7030 m² ainsi qu'à Villamoy pour une surface de 4580 m².

Ces travaux nous donnent entière satisfaction !

Nous avons récupéré le raboutage qui a servi à renforcer le chemin qui va de Villamoy à Périgny sur une longueur de plus de 600 m ainsi que sur le chemin au lieu dit «Grognet » sur plus de 200 m.

La facture s'élève à 121.053 € HT soit 145.263,60 € TTC comme convenu.

- La location du tracto + chauffeur à l'entreprise Minier, pour niveler l'enrobé sur les chemins de terre ainsi que les plateformes de Villemardy et Villamoy, nous a coûté 1.288 € HT soit 1.545,60 € TTC (pour 23h de travail).
- Merci à Pascal Noyau, Pierre Randuineau et Gilles Leguereau qui ont utilisé leur tracteur remorque pour transporter de l'enrobé le lundi 17 septembre.
- La chaudière a été changée à la maison Focka pour la somme de 3.209,03 € HT soit 3.529,93 € TTC.
- Une nouvelle plaque du four de la cuisine de la salle polyvalente a été commandée pour la somme de 80 € TTC.
- Le broyage des haies de la commune a été effectué par C. Cormier les 22 et 23 septembre.

Comme convenu, la société de chasse remboursera la somme de 400 €.

Il est à noter que ce broyage s'effectuera dorénavant tous les 2 ans !

- La porte et les fenêtres de la cuisine de la maison Bellamy seront changées par l'entreprise Buttieu le 29 septembre. Daniel Savigny se propose d'installer une hotte dans la cuisine de cette maison.
- Le Conseil Municipal décide de racheter des sèche-mains automatiques pour les toilettes de la salle polyvalente car les anciens fonctionnent très mal.
- Le Conseil Général, par l'intermédiaire de la subvention amendes de police, a

décidé de nous octroyer la somme de 4.262 € pour la rénovation des trottoirs rue des Peziers et rue de l'Abbaye.

- Journée du 16 novembre 2014

La messe Saint Martin aura bien lieu dans notre église, en présence de la Lyre Amicale de Selommès.

Le conseil municipal souhaite proposer à toutes les personnes de la commune qui le souhaitent de venir le rejoindre pour le repas qui suivra. Ce repas sera toujours gratuit pour les personnes de plus de 65 ans, une participation financière sera demandée à tous les autres convives !

- Prévision des travaux 2015

Des devis vont être demandés afin de réaliser des travaux de voirie rue de la Vallée (Villamoy) et rue des Boissonnards (coté Château d'eau).

- Denis Patry se propose de fleurir la commune et notamment devant l'église. Nous ne pouvons que le remercier pour cette initiative !
- Fabrice Saint-Oyant est en train de créer un site internet sur la commune de Villemardy ; si vous avez des photos ou des documents, n'hésitez pas à les transférer à la mairie qui fera suivre !

- Compte rendu de la réunion du Syndicat Scolaire :

Tout le monde semble s'être adapté aux nouveaux rythmes scolaires et notamment à la classe du mercredi matin.

L'augmentation des heures de travail du personnel se traduit par un coût supplémentaire pour le Syndicat de 4.344 €.

Le montant du transport scolaire (chauffeur du car) le mercredi est de 145 € x 36 mercredis = 5.220 € /an.

Un contrôle amiante devra être effectué dans les 3 écoles pour un budget d'environ 1.000 €.

Effectif pour l'année scolaire 2014-2015 :

Périgny : 26

Villeromain : 17

Villemardy : 22 CE1 et CE2 et 15 CM1 et CM2

soit un total de 80 élèves.

Tarif cantine : Repas normal : 3,40 €, repas occasionnel : 4,00 €, repas instit : 4,50 €.

Le tarif de la garderie est fixé à 2,10 € de l'heure.

- Compte rendu de la réunion communauté de communes Beauce et Gâtine :

- Assainissements non collectifs : tarifs

Réactualisation des diagnostics : 85 € HT

Réalisation d'un diagnostic : 130 € HT

- Cession de la supérette de Selommes : 38.000 €

- Une étude concernant la fusion des 6 communautés de communes du Vendômois va être diligentée pour la somme de 70.000 €.

Chaque communauté paiera proportionnellement à son nombre d'habitants.

- Une opération cœur de village va avoir lieu sur St Amand. La communauté de communes Beauce et Gâtine n'est en fait qu'une « boîte aux lettres ».

- Un atelier communautaire va être construit pour la somme de 100.000 €

- L'ancien bâtiment de la perception de St Amand, qui comprend également une maison d'habitation, va être racheté par la communauté de communes pour la somme de 200.000 €, cela servira, entre autre, de point lecture.

- une personne en contrat aidé (CAE) va être recrutée pour 1 an pour effectuer du secrétariat et divers suivis techniques.

La séance est levée à 20h00